

Revue de la presse du 26/06/2014

➤ Villa de Karim Ghellab: Benkirane interpellé par le Réseau pour la protection de l'argent public

Le Réseau marocain pour la protection de l'argent public a mis en garde le chef du gouvernement Abdelilah Benkirane, ainsi que son ministre de l'Équipement et du transport, pour qu'ils procèdent au gel des travaux de construction entrepris actuellement par Karim Ghellab dans un lot de terrain situé sur le domaine maritime Val d'Or "Sahb Dahab", dans la commune de Harhoura. L'association indique que cette zone (Val d'Or) a été offerte à des hauts responsables et fonctionnaires, qui ont d'ores et déjà commencé les opérations de creusement et de construction sur une plage publique. Le Réseau marocain pour la protection de l'argent public pointe directement du doigt l'ancien ministre de l'Équipement et du transport, Karim Ghellab, le gouverneur de la préfecture de Skhirate-Témara, un ancien directeur de l'agence urbaine de Rabat, l'actuel directeur des affaires juridiques du ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique ainsi qu'un ancien chef de la division des infrastructures au ministère de l'Économie et des finances.

• afaire • flashinfo.ma •

➤ Chambre des conseillers: Location de voiture de luxe pour 90 millions de centimes

La Chambre des conseillers a signé un accord avec une entreprise opérant dans le secteur de location de voitures à Rabat portant sur la location de voitures de luxe au profit des membres et des employés de la chambre. L'opération coûtera près de 90 millions de centimes.

• al akhbar •

➤ Conseil de gouvernement

Un conseil de gouvernement se réunira ce jeudi à Rabat sous la présidence du Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane. Lors de cette réunion, le conseil examinera un projet de loi relatif à l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption. Le conseil examinera également deux projets de décret. Le premier complète et modifie le décret fixant les attributions et l'organisation de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion. Le second porte sur les procédures de la conservation foncière. Le Conseil poursuivra ses travaux par l'examen d'un accord-cadre de coopération industrielle commerciale signé à Conakry le 3 mars 2014 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de guinée, et d'un projet de loi portant approbation de cet accord-cadre.

• al bayane • al khabar • l'economiste • maghreb arabe presse •